



HAL
open science

Master Lettres et langues européennes et internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Lettres et langues européennes et internationales. 2011, Université de Bretagne-Sud - UBS. hceres-02041531

HAL Id: hceres-02041531

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041531>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : RENNES

Etablissement : Université de Bretagne Sud

Demande n° S3MA120000104

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres et langues européennes et internationales

Présentation de la mention

La mention « Lettres et langues européennes et internationales » comporte six spécialités dont une spécialité enseignement « Lettres, langues, métiers de l'enseignement » que nous n'évaluerons pas.

Les autres spécialités de ce dossier sont :

- LL - Littératures et langages (spécialité recherche).
- RDI - Responsable du développement international (spécialité professionnelle).
- IPIEE - Ingénierie de projets intra et extra-européens (spécialité professionnelle).
- TIJ - Traduction et interprétation juridique (spécialité professionnelle).
- FPMI - Francophonie, plurilinguisme et médiation interculturelle (spécialité indifférenciée).

Les cinq spécialités constitutives de la mention sont organisées à partir d'un socle commun visant à développer les connaissances linguistiques, interculturelles et communicationnelles des étudiants, des stratégies d'apprentissage, communes aux spécialités, leur permettant d'acquérir les compétences transversales nécessaires (outils méthodologiques, compétences informatiques, aptitude à la recherche et au travail en autonomie, capacités organisationnelles, préparation à l'insertion professionnelle).

Chaque spécialité débouche sur une série de champs professionnels en cohérence avec les compétences et les capacités acquises : enseignement, recherche, traduction, interprétation, médiation interculturelle, métiers liés à l'international.

Indicateurs

| | |
|---|-----|
| Effectifs constatés 2009-2010 M1+M2 (trois spécialités) | 153 |
| Effectifs attendus M1+M2 (cinq spécialités) | 290 |
| Taux de réussite (donné par spécialité) | NR |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master mention « Lettres et langues européennes et internationales » est positionné dans l'axe « Management et sociétés » défini par l'établissement. Chaque spécialité (elle-même positionnée dans l'un des trois sous-axes : administration, commerce et échanges internationaux, lettres et sociétés) correspond, avec des objectifs



scientifiques et professionnels clairement définis, à des parcours spécifiques de licence tout en étant accessible à des étudiants titulaires d'une autre licence.

Chacune des spécialités de la mention a été conçue dans une stratégie de différenciation/complémentarité à partir d'une analyse précise et argumentée des formations voisines dispensées dans les établissements du PRES UEB. Les nouvelles spécialités TIJ et FPMI s'inscrivent dans un souci de complémentarité des formations au niveau régional.

La mention, fortement adossée à trois laboratoires labellisés avec des axes de recherche en cohérence avec les spécialités, s'appuie sur une série de partenariats avec les milieux socio-professionnels, étroitement associés à la conception et à la réalisation du projet, lui permettant d'évoluer avec une grande réactivité en fonction des attentes exprimées. Les différents niveaux d'intervention des professionnels dans le fonctionnement et les enseignements (de 34 à 68 % selon les spécialités) sont traités de façon exhaustive. Les cinq spécialités pratiquent une large ouverture internationale avec, selon les cas, possibilité ou obligation d'effectuer un ou deux semestres d'études dans un établissement universitaire partenaire. La spécialité TIJ, pour laquelle la création d'un master Erasmus mundus est envisagée, fait l'objet d'une double diplomation avec une université allemande ; la spécialité FPMI débouche sur un diplôme multiple entre les sept établissements, français et étrangers, associés dans un consortium dédié.

Le tableau synoptique joint au dossier met en relief les articulations et les mutualisations, en permettant de visualiser l'intégration de chaque spécialité dans le schéma général ainsi que le statut des différentes UE. Les spécialités, en dehors de FPMI, se retrouvent, entre autres, autour d'une UE mutualisée, en M1 et M2, pour la communication et la maîtrise des nouvelles technologies, les spécialités professionnelles faisant l'objet de mutualisations partielles. Des passerelles, facilitant des réorientations éventuelles, sont aménagées entre spécialités à la sortie des semestres 7 et 8. A l'exception de la spécialité recherche, toutes les autres spécialités comportent des stages optionnels ou obligatoires (toujours en cohérence avec les objectifs scientifiques et professionnels de la spécialité). Un tableau récapitulatif permet d'identifier les variantes en fonction des finalités du stage, de sa durée, de la période de réalisation et de sa validation en crédits européens. La spécialité TIJ fait l'objet d'une cohabilitation avec l'Université allemande de Magdeburg ; des doubles diplômes et des diplômes conjoints sont actuellement à l'étude avec un ensemble de partenaires étrangers. L'équipe pédagogique, avec 47 enseignants statutaires (dont 8 PR et 3 HDR) et 26 intervenants professionnels, est placée sous la responsabilité d'une MCF 14^{ème} section assistée de 5 directeurs d'études. Il convient de souligner l'existence d'un conseil de perfectionnement de la mention, présidé par une personnalité non-universitaire, dont les compétences, portant sur les cinq spécialités, sont clairement définies.

Les nombreux tableaux inclus dans le dossier permettent d'avoir, par spécialité et par année, une vision précise des origines géographiques des étudiants et de constater en M1, la grande attractivité des spécialités professionnelles RDI et IPIEE, les étudiants inscrits en M2 étant cependant issus majoritairement des M1 de l'Université de Bretagne Sud correspondant. Le tableau concernant les flux sur cinq ans met en relief les variations qui ont amené les équipes, particulièrement réactives et créatives, à opérer les modifications requises. L'analyse des taux de réussite a conduit à des mesures correctives, en particulier pour la spécialité « Littératures et langages ». En dehors du salaire annuel médian, le dossier, qui confirme l'adéquation entre la formation et les champs professionnels visés, ne contient pas de données chiffrées sur l'analyse à deux ans du devenir des diplômés. Les responsables de la mention, qui misent sur un effectif global de 168 étudiants en M1 et de 122 en M2, insistent sur les actions de communication entreprises autour des différentes spécialités et sur les recrutements spécifiques à attendre pour TIJ et FPMI.

Les responsables de la mention utilisent, dans l'attente d'une procédure encore plus complète, un dispositif d'auto-évaluation bien rôdé, élaboré à partir d'une batterie de trois questionnaires abordant les différents aspects d'un cursus universitaire et ses prolongements dans l'insertion professionnelle. Les résultats de cette auto-évaluation pratiquée à partir d'un ensemble d'enquêtes, qualitatives et quantitatives, ont permis, pour plusieurs spécialités, l'introduction des mesures correctives nécessaires.

● Points forts :

- Objectifs scientifiques et professionnels clairement définis par spécialité à partir d'un socle commun de connaissances.
- Positionnement spécifique dans le paysage universitaire régional (PRES UEB) à partir d'un diagnostic interne et externe.
- Fort adossement à la recherche avec variations en fonction des spécificités des spécialités.
- Très fort adossement aux milieux socio-professionnels.
- Conseil de perfectionnement regroupant les cinq spécialités.
- Ouverture internationale avec politique de doubles diplômes et de diplômes conjoints.
- Politique des stages (sauf en « Littératures et langages »).
- Excellente connaissance de la population étudiante.
- Composition de l'équipe pédagogique.
- Procédures d'évaluation mises en œuvre et actions correctives induites.



- Points faibles :
 - Absence d'une politique de stage en « Littératures et langages ».
 - Absence des anciens étudiants dans le conseil de perfectionnement.
 - Absence d'informations chiffrées pour le devenir à deux ans des étudiants diplômés.
 - Multiplicité des partenaires, des environnements et des parcours, entraînant parfois une certaine difficulté de lisibilité pour la spécialité « Francophonie, plurilinguisme et médiation interculturelle ».

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement)

Il serait intéressant d'envisager une politique de stages pour la spécialité « Littératures et langages ».

L'insertion professionnelle devrait faire l'objet d'une étude plus approfondie en termes de métiers et du temps de latence entre l'obtention du diplôme et le premier emploi.

Il serait souhaitable qu'une place soit faite, au sein du conseil de perfectionnement, pour les anciens étudiants susceptibles d'apporter un éclairage complémentaire sur les évolutions de la formation.

Appréciation par spécialité

Littératures et langages (finalité recherche)

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit de préparer les étudiants à la recherche en les amenant au doctorat en Lettres, langues, littératures et civilisations étrangères et de les préparer aux concours de l'enseignement secondaire. Ils peuvent aussi se présenter à d'autres concours comme ceux de la fonction publique territoriale et envisager d'autres champs professionnels, comme la traduction.

- Indicateurs :

| | |
|---|-----------------------|
| Effectifs constatés M1+M2 - 2009-2010 | 76 |
| Effectifs attendus M1+M2 | 90 |
| Taux de réussite | M1 31,91 % M2 50 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

Bien structurée, la formation, sans exclure la possibilité d'une diversification du champ professionnel en fonction des cours suivis au semestre 7 dans le cadre de l'UE de préprofessionnalisation, favorise la spécialisation tout en préservant la pluridisciplinarité ; elle alterne enseignements théoriques et activités de recherche auxquelles les semestres 8 et 10 sont intégralement consacrés. Elle bénéficie d'un fort adossement à la recherche, les axes thématiques des deux laboratoires de recherche reconnus, auxquels elle est plus particulièrement adossée, structurant l'organisation de la spécialisation et le contenu des unités d'enseignement.

- Points forts :

- Structure de la formation et contenus des enseignements.
- Adossement à la recherche.
- Mutualisations offrant une diversité d'enseignements disciplinaires.
- UE de professionnalisation.
- Prise en compte des aspects transversaux.

- Points faibles :

- Pas de possibilité de stage.
- Ouverture limitée à la formation continue.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion devrait être menée sur une ouverture possible de la spécialité à la formation continue.

Les étudiants, en particulier ceux envisageant une réorientation, devraient avoir la possibilité d'effectuer un stage dans le secteur professionnel visé.

Responsable du développement international (finalité professionnelle)

● Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former des étudiants ayant acquis les compétences linguistiques (français, anglais, espagnol, allemand) et opérationnelles nécessaires pour occuper, en France ou à l'étranger, des postes à responsabilité dans les entreprises ayant des activités à l'international.

● Indicateurs :

| | |
|---|--------------------------|
| Effectifs constatés M1+M2 - 2009-2010 | 50 |
| Effectifs attendus M1+M2 | 64 |
| Taux de réussite | M1 87.50 % M2 78.57 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

● Appréciation :

La spécialité (ancienne et reconnue) dispense une formation de qualité qui articule de manière convaincante les enseignements linguistiques et les enseignements de professionnalisation, associés à une politique des stages particulièrement active et soutenue et à la très forte participation d'une solide équipe de professionnels expérimentés. A leur sortie du master, les étudiants auront manifestement acquis, par le biais de pratiques pédagogiques innovantes, les compétences et les capacités requises pour être immédiatement opérationnels en milieu professionnel. La spécialité est bien intégrée dans l'environnement socio-économique régional.

● Points forts :

- Organisation de la spécialité avec pratique de l'alternance en M2.
- Equilibre et progressivité des enseignements linguistiques et professionnels et contenus des UE.
- Pratiques pédagogiques innovantes et motivantes.
- Très forte implication des intervenants professionnels.
- Pratique intensive des stages.

● Points faibles :

- Articulation enseignement/recherche limitée.
- Ouverture limitée à la formation continue.
- Formation en alternance revendiquée, mais peut-être pas affichée officiellement.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que les aspects formation à et par la recherche soient développés.

Il conviendrait, même si la pratique existe déjà, de mener une plus grande ouverture à la formation continue et aux différents dispositifs en vigueur.

Il serait souhaitable que le label « formation en alternance » puisse être affiché officiellement, avec contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation formalisés.

Ingénierie de projets intra et extra-européens (finalité professionnelle)

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit de former des professionnels trilingues ayant acquis les compétences et les connaissances opérationnelles pour gérer, dans le cadre de collectivités locales, d'établissements publics ou d'entreprises, des projets internationaux qu'ils seront en mesure d'initier, d'élaborer et de suivre en mettant en œuvre les expertises acquises.

- Indicateurs :

| | |
|---|-----------------------|
| Effectifs constatés M1+M2 - 2009-2010 | 27 |
| Effectifs attendus M1+M2 | 48 |
| Taux de réussite | M1 80 % M2 78.57 % |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | NR |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | NR |

- Appréciation :

La spécialité propose une formation de qualité, avec un fléchage professionnel précis pour lequel elle met en œuvre un ensemble de dispositifs cohérents (cours théoriques, gestion de projets, relations entre l'Union européenne et ses partenaires internationaux, semestres à l'étranger, stages en milieu professionnel). Les étudiants auront acquis, à la sortie du master, les expertises requises pour assurer une gestion professionnelle des projets intra et extra-européens qui pourront leur être confiés.

- Points forts :

- Organisation de la spécialité avec alternance semestrielle (Université de Bretagne Sud/universités européennes partenaires).
- Contenus des enseignements en phase avec le fléchage professionnel.
- Formation soutenue aux techniques de gestion de projets.
- Méthodes pédagogiques innovantes et motivantes.
- Forte implication des intervenants professionnels.
- Compétences linguistiques.
- Politique de stages active et soutenue.

- Points faibles :

- Articulations enseignement/recherche limitées.
- Prise en compte limitée des aspects formation continue.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Les aspects formation à et par la recherche pourraient être utilement développés aux semestres 7 et 10.

Il pourrait être utile de mener une réflexion sur un accès possible de la spécialité à la formation continue.

Traduction et interprétation juridique (finalité professionnelle)

● Présentation de la spécialité :

Il s'agit de former des professionnels qui, à l'issue du master, auront acquis les compétences nécessaires pour exercer les fonctions d'interprètes auprès des tribunaux, ou de traducteurs ou rédacteurs-traducteurs juridiques immédiatement opérationnels dans les services aux entreprises.

● Indicateurs :

| | |
|---|----|
| Effectifs constatés | SO |
| Effectifs attendus M1+M2 | 48 |
| Taux de réussite | SO |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | SO |

● Appréciation :

Cette formation, sanctionnée par un diplôme conjoint avec l'Université allemande de Magdeburg, est organisée en France (semestre 7) et en Allemagne (semestres 8 et 9), avec un stage en milieu professionnel au semestre 10. La formation proposée, qui est en adéquation avec l'offre de formation en licence à l'Université de Bretagne Sud, est pointue et de pointe grâce au partenariat avec l'Université de Magdeburg. Elle semble répondre à des besoins exprimés par les tribunaux et les entreprises pour des professionnels possédant la double compétence, acquise en France et en Allemagne, autour de laquelle la spécialité est organisée.

● Points forts :

- Construction et organisation de la formation à partir d'une double compétence en langue et en droit.
- Contenus des enseignements en phase avec les objectifs scientifiques et professionnels affichés.
- Equipe pédagogique franco-allemande.
- Promotions composées à égalité d'étudiants français et allemands.
- Partenariat avec l'Université de Magdeburg.
- Formation dispensée en France (semestre 7) et en Allemagne (semestres 8 et 9).
- Stage professionnel et travail de recherche.

● Points faibles :

- Absence de précisions sur le travail de recherche attendu au semestre 10.
- Possibilités d'ouverture à la formation continue peu explorées.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que le travail de recherche attendu au semestre 10 soit clairement défini.

L'existence de demandes en VAE et VAP incite à penser qu'il pourrait y avoir des possibilités à explorer dans le domaine de la formation continue.

Francophonie, plurilinguisme et médiation interculturelle (indifférenciée)

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, créée à la demande du PRES UEB, vise à former des professionnels ayant acquis les compétences et les connaissances nécessaires pour exercer les métiers de la médiation interculturelle, en tant que chargés de missions ou enseignants/formateurs, dans le domaine des actions au service du plurilinguisme et de la recherche en France ou à l'étranger.

- Indicateurs :

| | |
|---|----|
| Effectifs constatés | SO |
| Effectifs attendus | 40 |
| Taux de réussite | SO |
| Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses) | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses) | SO |
| Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses) | SO |

- Appréciation :

La création de cette spécialité répond manifestement à une demande de l'ensemble des partenaires regroupés dans le consortium international porteur du projet et de nombreuses ambassades désireuses de soutenir leur politique linguistique et culturelle. La spécialité, qui fait l'objet d'un diplôme co-habilité et co-délivré par l'Université de Bretagne Sud et l'Université de Rennes 2 et les cinq universités étrangères réunies dans le consortium, conjugue orientation recherche, professionnalisation et travail de terrain. Avec la majorité des enseignements assurés en EAD et, pour certains, mutualisés entre l'Université de Rennes 2 et l'Université de Bretagne Sud, la spécialité est une formation originale dans le domaine de l'interculturalité, donnée comme unique en France et à l'étranger.

- Points forts :

- Formation répondant aux demandes formulées par les milieux institutionnels.
- Diplôme multiple sous la tutelle du PRES UEB porté par un consortium regroupant l'Université de Bretagne Sud, Rennes 2 et cinq universités étrangères avec d'autres partenaires en attente.
- Structure, organisation et contenus des enseignements associant théorie et pratique.
- Articulation enseignement/recherche.
- Enseignements en EAD et mutualisation entre l'Université de Bretagne Sud et Rennes 2.
- Stage de terrain optionnel au semestre 10.

- Points faibles :

- Absence de précisions sur le mode de gouvernance et sur la nature des conventions liant les différents partenaires.
- Equipe pédagogique essentiellement universitaire.
- Stage de terrain seulement optionnel.
- Multiplicité des partenaires, des environnements et des parcours, qui entraîne parfois une certaine difficulté de lisibilité.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de préciser la nature du mode de gouvernance envisagé pour fédérer les différents partenaires. Il serait aussi utile de préciser la nature et les cadres dans lesquels s'opèrent les partenariats. Les moyens à mettre en œuvre pour assurer la mobilité des étudiants entre les établissements du consortium gagneraient à être précisés. Il serait pertinent de rendre obligatoire au semestre 10 le stage de terrain seulement optionnel.

Lettres et langues, métiers de l'enseignement

Cette spécialité sera évaluée *a posteriori*.